

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu

Séance du 31 mars 2021

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 31 MARS 2021

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 31 mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 24 mars 2021 s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Etaient présents : Franck VALLEIN, Valérie DIARD-MARTIN, François POMMOIS, Marie-Pierre EVANNO, Philippe GOURAUD, Anne LE CORVEC, Nicolas LE GROS, Christelle CHAUT, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Loïc HAREL, Rémy GUILLOUZIC, Alix DE LEPINAU, Thierry PADELLEC, Jean-Yves COZIC, Yves LOIN, Annick LE MOAL, Hervé GUILLOUZIC, Marie-Claude SUGIC, Antonio MAIO, Audrey MINAMBRES, Jean-Pierre LAURENT, Anne LE CORRE, Laurent HARNOIS, Muriel LE CHENE.

Absents représentés : Stéphane LE MENAJOUR a donné pouvoir à Valérie DIARD-MARTIN

Absente excusée : Audrey CAMUS, Stéphanie HUYSSCHAERT, Sabrina JULO.

Nombre de conseillers en exercice : 29 - Présents : 25 - Pouvoirs : 1 - Votants : 26

Secrétaire de séance : Karl HURTAUD

Ouverture de la séance : quorum atteint avec 25 conseillers municipaux présents

ADMINISTRATION GENERALE

1/ Séance du conseil municipal du 10 février 2021 : approbation du procès-verbal

Rapporteur : Franck VALLEIN

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 février 2021.**

FINANCES

2/ Etat annuel des indemnités des élus

Rapporteur : François POMMOIS

Elus	indemnités versées au titre d'une fonction au sein de la Commune de PLUNERET		indemnités versées a titre d'une fonction au sein de Auray Quiberon Terre Atlantique		indemnités versées a titre d'une autre fonction Mériadec villages	
	fonctions au titre desquelles sont versées les indemnités	montant mensuel brut	fonctions au titre desquelles sont versées les indemnités	montant mensuel brut	fonctions au titre desquelles sont versées les indemnités	montant mensuel brut
VALLEIN Franck	Maire	2 022,49 €	8ème vice-président	935,53 €	vice-président	89,46 €
DIARD-MARTIN Valérie	1er adjoint	816,77 €				
POMMOIS François	2ème adjoint	816,77 €				
EVANNO Marie-Pierre	3ème adjoint	816,77 €				
GOURAUD Philippe	4ème adjoint	816,77 €				
LE CORVEC Anne	5ème adjoint	816,77 €				
LE GROS Nicolas	6ème adjoint	816,77 €				
CHAUT Christelle	7ème adjoint	816,77 €				
HURTAUD Karl	8ème adjoint	816,77 €				
LE MENAJOUR Stéphane	conseiller délégué	427,83 €			vice-président	81,68 €

Le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE de l'état annuel 2020 des indemnités versées aux conseillers municipaux.**

3/ Admission en non-valeur

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE les admissions en non-valeur des titres de recettes suivants :**

n° R-252-38868	2018	restauration scolaire	0.90 €
n° R-281-51	2019	ALSH	0.20 €
n° R-266-41031	2019	restauration scolaire	15.20 €
n° R-282-182	2019	accueil périscolaire	4.20 €
n° R-282-182	2019	restauration scolaire	25.50 €
n° R-190-32190	2017	restauration scolaire	0.02 €
n° R-251-38768	2018	ALSH	0.60 €
n° R-217-34499	2018	MDJ	11.00 €
n° R-260-40000	2019	restauration scolaire	3.80 €
n° R-293-364	2020	restauration scolaire	2.40 €
n° R-283-78	2019	restauration scolaire	39.00 €
n° R-287-155	2019	accueil périscolaire	0.30 €
n° R-224-35649	2018	MDJ	13.00 €
n° R-269-41775	2019	restauration scolaire	3.80 €
n° R-282-225	2019	accueil périscolaire	3.90 €

4/ Provisions pour créances douteuses

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la constitution d'une provision pour créances douteuses par l'inscription budgétaire au compte suivant :**

Dépenses de fonctionnement

6817 « dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants » + 2 410 €

5/ Affectation du résultat de l'année 2020

Rapporteur : François POMMOIS

Présentation des résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement :

section de fonctionnement	
recettes	5 166 090,07 €
dépenses	4 222 634,67 €
Excédent brut de l'exercice 2020	943 455,40 €
Excédent de fonctionnement antérieur reporté	- €
Excédent de fonctionnement cumulé	943 455,40 €
section d'investissement	
recettes	2 205 403,92 €
dépenses	1 972 981,89 €
Excédent brut de l'exercice 2020	232 422,03 €
Déficit d'investissement cumulé	381 267,93 €
Déficit d'investissement cumulé	- 148 845,90 €
RAR en recettes au CA 2020 repris au BP 2021	181 572,00 €
RAR en dépenses au CA 2020 repris au BP 2021	154 639,00 €
autofinancement sur RAR	26 933,00 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de 2020.**

6/ Subvention de fonctionnement au CCAS

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE le montant de la subvention de fonctionnement à verser au CCAS au titre de l'année 2021 pour 180 000 €.**

7/ Taux de fiscalité directe locale 2021

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'exercice 2021.**

TAXES MÉNAGES	2020	Evolution 2021
Taxe d'habitation (gel du taux sans modulation possible)	17.14 %	17,14 %
Taxe foncière communale sur les propriétés bâties	25.20 %	25,20 %
Taxe foncière départementale sur les propriétés bâties	15.26 %	/
Nouveau taux communal de foncier bâti 2021 issu du transfert du taux départemental	/	40.46 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	48.75 %	48.75 %

8/ Actualisation de l'autorisation de programme AP-1 « extension de la salle Nicolazic »

Rapporteur : François POMMOIS

Dans le cadre de l'inscription budgétaire 2021, il est proposé d'actualiser l'autorisation de programme et d'ajuster la nouvelle répartition des crédits de paiement de la manière suivante :

Extension de la salle Nicolazic						
autorisation de programme				AP/CP révisée		
n° AP	libellé	opération	montant AP	CP 2020	CP 2021	CP 2022
AP-1	extension de la salle Nicolazic	19	800 000,00 €	9 351,00 €	205 000,00 €	585 649,00 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la révision de l'autorisation de programme AP-1 « extension de la salle Nicolazic » et des crédits de paiement.**

9/ Actualisation de l'autorisation de programme AP-2 « schéma pistes cyclables »

Rapporteur : François POMMOIS

Dans le cadre de l'inscription budgétaire 2021, il est proposé d'actualiser l'autorisation de programme et d'ajuster la nouvelle répartition des crédits de paiement de la manière suivante :

Schéma pistes cyclables							
autorisation de programme				AP/CP révisée			
n° AP	libellé	opération	montant AP	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
AP-2	schéma pistes cyclables	25	3 445 000 €	- €	400 000 €	1 570 000 €	1 475 000 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la révision de l'autorisation de programme AP-2 « schéma pistes cyclables » et des crédits de paiement.**

10/ Création de l'autorisation de programme AP-3 « complexe sportif Jean Le Carrer »

Rapporteur : François POMMOIS

Pour ne pas faire supporter sur un seul exercice l'intégralité d'une dépense pluriannuelle mais uniquement les dépenses à réaliser sur l'exercice, il est proposé de créer l'AP/CP en lien avec l'opération 28 « complexe sportif Jean Le Carrer ».

Avec 3 ABSTENTIONS, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la création de l'autorisation de programme et crédits de paiement pour l'opération 28 « complexe sportif Jean Le Carrer » selon les montants fixés dans le tableau ci-dessous :**

➤ AP/CP relative au complexe sportif Jean Le Carrer :

complexe sportif Jean Le Carrer						
autorisation de programme				AP/CP initiale		
n° AP	libellé	opération	montant AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023
AP-3	terrain synthétique	28	1 490 000,00 €	100 000,00 €	915 000,00 €	475 000,00 €

11/ Budget primitif 2021

Rapporteur : François POMMOIS

Après la présentation détaillée de la section d'investissement et la section de fonctionnement, en dépenses et en recettes, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le budget primitif de l'année 2021.

12/Modification des modalités d'amortissement des immobilisations

Rapporteur : François POMMOIS

Pour permettre un étalement plus long de certaines durées d'amortissement en lien avec la durée de vie des biens, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **FIXE** de nouvelles durées d'amortissement des immobilisations
- **AUTORISE** l'amortissement des biens acquis dont la valeur est inférieure à 150 € sur un an
- **AUTORISE** la sortie de l'actif de ces biens de faible valeur dès qu'ils ont été amortis.

Ces nouvelles modalités d'amortissement des immobilisations seront applicables à compter du 01/04/2021.

	2014	proposition
	durée	durée
immobilisations incorporelles		
frais d'études, élaboration, modification et révision des documents d'urbanisme	5 ans	5 ans
frais d'études et frais d'insertion non suivies de réalisation	5 ans	5 ans
logiciels	2 ans	2 ans
subventions d'équipement versées pour des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
subventions d'équipement versées pour des biens immobiliers ou des installations	15 ans	15 ans
subventions d'équipement versées pour des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	30 ans
immobilisations corporelles		
voitures	5 ans	10 ans
camions et véhicules industriels	5 ans	8 ans
meublier	10 ans	10 ans
matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans	6 ans
matériel informatique	2 ans	5 ans
matériels classiques	6 ans	6 ans
coffre fort	20 ans	20 ans
installations et appareils de chauffage	10 ans	15 ans
appareils de levage, ascenseurs	20 ans	20 ans
équipements de garages et ateliers	10 ans	10 ans
équipements de cuisines	10 ans	10 ans
équipements sportifs	15 ans	15 ans
installations de voirie	20 ans	20 ans
plantations	15 ans	15 ans
autres agencements et aménagements de terrains	15 ans	15 ans
bâtiments légers, abris	10 ans	10 ans

agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	15 ans	15 ans
biens d'une valeur inférieure à 150 €	1 an	1 an

13/Extension de l'école St Gilles à Mériadec – demande de garantie d'emprunt

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ACCORDE** la garantie de la commune à hauteur de 100 % pour le remboursement de prêt d'un montant de 320 000 € souscrit par l'A.E.P. de l'école St Gilles de Mériadec auprès du Crédit Agricole selon les conditions décrites ci-dessus et destiné à financer le projet d'extension de l'école St Gilles à Mériadec
- **AUTORISE M. le Maire** ou son représentant à signer tout document y afférant.

14/Subventions aux associations de Pluneret et de Mériadec

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **RECONDUIT** le principe de critérisation aux associations de Pluneret et de Mériadec
- **ATTRIBUE** les subventions aux associations de Pluneret et aux associations de Mériadec au titre de 2021 telles que présentées dans l'annexe.

15/Comité des fêtes de Mériadec : subvention d'équipement

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **VERSE** au comité des fêtes de Mériadec une subvention d'équipement de 200 € au titre de 2021.

16/Association musicale de Mériadec : subvention

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** le montant de 80 € par élève de moins de 18 ans originaire de PLUNERET inscrit à l'école de musique de l'association musicale de Mériadec et de ce fait de verser une subvention de 960 € au titre de 2021

17/Association Festerion Ar Brug : subvention

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** une subvention de 1 000 € à l'association Festerion Ar Brug au titre de 2021.

18/ Klam Records : subvention

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** au collectif Klam records pour les Apéros Klam une subvention de 1 500 € au titre de 2021 et une subvention complémentaire de 300 €.

19/Association sportive du collège de Kerfontaine : subvention

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** un montant de 12 € par jeune de 18 ans originaire de Pluneret,
- **VERSE** à l'association sportive du collège de Kerfontaine une subvention de 816 € au titre de 2021.

20/Les piégeurs de ragondins : subvention

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** une subvention de 75 € à chaque piégeur de ragondins de la Commune au titre de 2021.

21/Subventions aux associations extérieures

(Cf. annexe 6)

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **RECONDUIT** le principe de critérisation aux associations extérieures ;
- **ATTRIBUE** les subventions aux associations extérieures au titre de 2021 telles qu'elles sont présentées dans l'annexe.

22/Abattage d'arbres à Tréauray – Vente du bois – Fixation du tarif

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **FIXE** le tarif de la vente du bois abattu à Tréauray à 70 € la corde.

RESSOURCES HUMAINES

23/Création d'emplois

Rapporteur : Philippe GOURAUD

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **CREE** un emploi d'adjoint technique au 01/06/2021 à temps non complet (23.63/35^{ème})
- **CREE** un emploi d'adjoint d'animation à temps complet au 01/07/2021
- **CREE** un emploi d'adjoint technique au 01/09/2021 à temps non complet (31.63/35^{ème})
- **CREE** un emploi d'adjoint d'animation à temps complet au 01/10/2021
- **MODIFIE** le tableau des emplois.

24/Régime indemnitaire – indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS)

Rapporteur : Philippe GOURAUD

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE l'actualisation de la liste des emplois pouvant prétendre aux IHTS.**

URBANISME

25/Dénomination du jardin de la résidence Les Iris

Rapporteur : Philippe GOURAUD

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la dénomination du jardin de la résidence Les Iris « Square Pierre COGAN »**

26/Opposition au transfert automatique de la compétence « documents d'urbanisme et de planification » à la Communauté de communes

Rapporteur : Philippe GOURAUD

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **S'OPPOSE au transfert de la compétence « documents d'urbanisme et de planification » prévue par la loi ALUR**
- **NOTIFIE cette décision à la Communauté de communes et demande au Conseil communautaire de prendre acte de cette décision**

EDUCATION

27/Organisation du temps scolaire – rentrée 2021

Rapporteur : Marie-Pierre EVANNO

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021 comme suit : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h30 // 13h30-16h30**
- **AUTORISE le Maire à soumettre cette organisation du temps scolaire au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN), agissant par délégation du recteur d'académie, seul habilité à autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire**
- **AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette organisation dérogatoire**

TRAVAUX

28/Morbihan Energies - Rénovation énergétique du groupe scolaire Germaine Tillion – contrat portant mandat de maîtrise d'ouvrage

Rapporteur : Karl HURTAUD

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE le contrat avec Morbihan Energies portant mandat de maîtrise d'ouvrage**
- **AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ce contrat.**

29/Morbihan Energies – Convention de financement et de réalisation – Enfouissement coordonné des réseaux – Poste tour Mériadec

Rapporteur : Karl HURTAUD

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention de financement avec Morbihan Energies pour l'enfouissement des réseaux à Mériadec
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à la signer.

EDUCATION

30/Contrats d'association avec les écoles privées St Joseph et St Gilles – Année 2021

Rapporteur : Marie-Pierre EVANNO

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **FIXE**, pour l'année 2021, les montants à allouer aux écoles privées St Joseph et St Gilles :
 - Par élève de maternelle domicilié à Pluneret à 1213,33 €
 - Par élève d'élémentaire domicilié à Pluneret à 319,52 €

31/Contrat d'association avec les écoles privées St Joseph et St Gilles – Année 2020

Rapporteur : Marie-Pierre EVANNO

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention complémentaire aux écoles privées d'un montant de :
 - 4353,94 € pour l'école St Joseph
 - 1678,97 € pour l'école St Gilles

32/Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques et privées extérieures

Rapporteur : Marie-Pierre EVANNO

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **FIXE**, pour l'année 2021, sur demande des écoles privées extérieures, pour un élève de classe élémentaire ou maternelle qui y est scolarisé, sous réserve de transmission de sa fiche d'inscription et de l'avis favorable du Maire, une participation de :
 - 1213.33 € par élève de maternelle
 - 319.52 € par élève d'élémentaire

33/Participation aux frais de fonctionnement des écoles Diwan

Rapporteur : Marie-Pierre EVANNO

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **FIXE**, pour l'année 2021, sur demande des écoles DIWAN, par élève originaire de Pluneret y étant scolarisé, une subvention de :
 - 1213.33 € par élève de maternelle

- **319.52 € par élève d'élémentaire**

34/Participation aux frais de fonctionnement des classes spécialisées

Rapporteur : Marie-Pierre EVANNO

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **FIXE, pour l'année 2021, sur demande des classes spécialisées, par élève originaire de Pluneret y étant scolarisé, une subvention de :**
 - **1213.33 € par élève de maternelle**
 - **319.52 € par élève d'élémentaire**

35/Subventions « arbre de Noël » et « sorties pédagogiques »

Rapporteur : Marie-Pierre EVANNO

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **FIXE, pour l'année 2021 les subventions pour :**
 - **L'arbre de Noël** **12.50 € / élève**
 - **Les sorties pédagogiques des écoles** **19.50 € / élève**
 - **Les sorties pédagogiques du collège de Kerfontaine** **19.50 € / élève**

36/Allocation fournitures scolaires

Rapporteur : Marie-Pierre EVANNO

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **FIXE, pour l'année 2021 l'allocation fournitures scolaires à :**
 - **60,00 € /élève**

37/Subvention aux associations de parents d'élèves

Rapporteur : Marie-Pierre EVANNO

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **FIXE, pour l'année 2021, à 2500.00 € le montant de l'enveloppe attribuée aux associations de parents d'élèves des établissements scolaires.**

38/Crédit budgétaire pour le R.A.S.E.D

Rapporteur : Marie-Pierre EVANNO

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **VERSE une subvention de 150 € au profit du RASED de l'école publique Germaine Tillion au titre de l'année 2021.**

39/Crédit budgétaire pour ASH Ecole Privées St Joseph et St Gilles (Adaptation scolaire et scolarisation des élèves Handicapés) :

Rapporteur : Marie-Pierre EVANNO

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- VERSE une subvention de 150 € au profit de l'ASH de l'école privée St Joseph au titre de l'année 2021.
- VERSE une subvention de 150 € au profit de l'ASH de l'école privée St Gilles au titre de l'année 2021.

MARCHES PUBLICS

40/Délégations du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT : compte-rendu des décisions n°2021-10 à 2021-33 inclus

Rapporteur : Franck VALLEIN

2021-10	03-févr	Contrat pour la maintenance des cloches et du paratonnerre de l'église et du paratonnerre de la chapelle, d'une durée d'un an reconductible trois fois un an.	BODET CAMPANAIRE 22190 PLERIN	un an : 338,00 € quatre ans max. : 1 352,00 €	un an : 405,60 € quatre ans max. : 1 622,40 €
2021-11	25-févr	Avenant au contrat de mise à disposition des places de stationnement au pignon de la maison sis au 3, rue de la Gare.	Sauvegarde 56		
2021-12	04-févr	Etude hydraulique pour travaux sur réseaux eaux pluviales.	SCE 44262 NANTES	13 020,00 €	15 624,00 €
2021-13	04-févr	Coffre de rangement en aluminium pour le véhicule Piaggio des services techniques.	REMORQUES ARCILLON 56400 Auray	2 647,00 €	3 176,40 €
2021-14	05-févr	Entretien et réparations sur véhicule IVECO benne BW896BE des services techniques.	Garage GCB 56400 Pluneret	1 234,58 €	1 481,50 €
2021-15	10-févr	Audit technique de la charpente bois ainsi que du plancher R+2 dans les combles de la Mairie, dans le cadre du projet de réaménagement des 1er et 2ème étages.	QSB 56011 Vannes Cedex	2 480,00 €	2 976,00 €
2021-16	10-févr	Travaux de busage en traversée de route au lieu-dit Santenoz.	JAN TP 56400 Pluneret	3 304,63 €	3 965,56 €
2021-17	11-févr	Mission de contrôle technique dans le cadre des travaux d'aménagement des 1er et 2èmes étages de la Mairie.	SOCOTEC PÔLE CONSTRUCTION 56034 Vannes	2 160,00 €	2 592,00 €

2021-18	11-févr	Mission SPS dans le cadre des travaux d'aménagement des 1ers et 2èmes étages de la Mairie.	SOCOTEC PÔLE CONSTRUCTION 56034 Vannes	1 830,00 €	2 196,00 €
2021-19	11-févr	Mission de contrôle technique dans le cadre des travaux de rénovation de la salle Nicolazic.	QUALICONSULT 56000 Vannes	4 482,00 €	5 378,40 €
2021-20	11 fév.	Mission SPS dans le cadre des travaux de rénovation de la salle Nicolazic.	QUALICONSULT 56000 Vannes	2 924,00 €	3 508,80 €
2021-21	11 fév.	Réalisation d'une étude diagnostic du bâtiment de l'église.	Cabinet JAMAIN 35530 Servon-sur-Vilaine	9 208,00 €	11 049,60 €
2021-22	25-févr	Raccordement électrique au bar des sports pour la pose du panneau d'information électronique.	ENEDIS 92079 Paris La Défense	1 487,36 €	1 784,83 €
2021-23	01-mars	Mission d'accompagnement pour l'évaluation du régime indemnitaire.	CDG 56 56000 Vannes	4 450,00 €	4 450,00 €
2021-24	03-mars	Dépistage radon dans les bâtiments communaux.	ADX EXPERTISE 53200 Château-Gontier	4 253,40 €	5 104,08 €
2021-25	03-mars	Renouvellement du poteau incendie n°13 au lieu-dit La Croix Percée.	SAUR 56690 Landévant	2 509,10 €	3 010,92 €
2021-26	08-mars	Numérisation des actes d'état-civil, traitement des images et indexation des actes.	NUMERIZE 67720 Hoerdt	1 896,00 €	1 896,00 €
2021-27	09-mars	Rénovation de toiture de l'annexe du bar des sports.	LES TOITURES DE RONAN 56400 Plumergat	8 795,49 €	9 675,04 €
2021-28	10-mars	Stock de sel de déneigement.	IPC HYGIENE ET MAINTENANCE 29218 Brest	1 350,00 €	1 620,00 €
2021-29	11-mars	Commande de divers végétaux pour les espaces verts.	PEPINIERES BURGUIN 56950 Crach	1 657,31 €	1 823,04 €
2021-30	15-mars	Remplacement de la boîte de vitesse et de l'embrayage sur le camion de la MDJ 8003ZE56.	RENAULT BODEMER AUTO 56400 Pluneret	1 673,02 €	2 007,62 €

2021-31	16-mars	Travaux de clôture en limite parcellaire à Lescheby.	ARBAN Paysage 56400 Sainte Anne d'Auray.	1 596,85 €	1 756,54 €
2021-32	16-mars	Travaux de ravalement du bâtiment du bar de sports.	COULEURS SAFIR 56690 Landévant	5 418,80 €	5 960,68 €
2021-33	23-mars	Investigations et étude géotechnique de conception, du projet de terrain synthétique au stade Jean Le Carrer.	KORNOG GEOTECHNIQUE 56000 Vannes	3 700,00 €	4 440,00 €

Le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil Municipal au titre de l'article L.2122-22 du CGCT.**

Fin de la séance : 21h55